

Affaires courantes

Clearwater, North Bay, Courtenay, Toronto, Kenora, Yellowknife, Charlottetown, Sturgeon Falls, Garden Valley, Sioux Valley, Kingston, Sioux Lookout, Kamloops, Barrière, Mine Centre, Kipawa, Mission, Victoria et Saskatoon.

Tous les pétitionnaires appuient le projet de loi C-268, Loi concernant l'institution d'un jour d'expression nationale de solidarité à l'égard des premières nations du Canada. Le compte rendu officiel montrera que, lorsque ce projet de loi a été présenté, il n'a pu être adopté, car les conservateurs à la Chambre ne l'ont pas appuyé.

• (1520)

LE PROJET DE LOI C-91

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, j'ai le privilège, aux termes de l'article 36 du Règlement, de présenter une pétition au nom de Canadiens de Winnipeg, au Manitoba, et de Dundurn, en Saskatchewan.

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à ne pas aller de l'avant avec le projet de loi C-91 et à abroger le projet de loi C-22, adopté en 1987, afin que les Canadiens puissent profiter pleinement des médicaments génériques moins coûteux et que les régimes provinciaux et privés d'assurance-médicaments puissent continuer à servir les Canadiens sans être forcés d'exiger de cotisations supérieures ou de réduire la qualité des services.

Les pétitionnaires lancent cet appel, car l'expérience montre qu'après 1987, à la suite de l'adoption du projet de loi C-22, le prix des médicaments a augmenté, en fait. Le projet de loi C-91 empêchera pendant 20 ans au lieu de 10 ans la vente de la version générique de médicaments au Canada. Les compagnies pharmaceutiques n'ont tout simplement pas besoin d'une période d'exclusivité de 20 ans pour leurs médicaments.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je remarque qu'il n'y a personne du côté ministériel pour proposer la motion habituelle tendant à demander que les questions restent au *Feuilleton*. Quelqu'un pourrait peut-être répondre maintenant.

Je remarque que la question n° 406 est inscrite au *Feuilleton* depuis le 16 septembre. Bien entendu, vous savez que la période de 45 jours prévue est écoulée depuis longtemps, monsieur le Président. Cette question portait sur l'utilisation d'un avion du gouvernement par un certain premier ministre.

La question n° 407, datée du 16 septembre également, portait sur le nombre d'appareils téléphoniques à accès limité que le gouvernement possède et qu'il a achetés.

On n'a répondu à aucune de ces questions, notamment la première qui est pourtant bien simple. Cela fait maintenant 65 jours environ que j'ai posé cette question. Selon le Règlement, le gouvernement ne dispose que de 45 jours pour répondre.

Par votre entremise, monsieur le Président, je demande au secrétaire parlementaire s'il peut au moins s'engager à ce que les réponses à ces questions soient fournies avant l'ajournement qui est prévu à la fin de la semaine.

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je voudrais d'abord présenter mes excuses, à vous et à la Chambre, parce que j'ai un peu tardé à répondre à votre demande.

Je fais appel à votre indulgence, monsieur, mais je crois que je pourrais répondre à la question de mon collègue si la Chambre acceptait de revenir à l'étape des questions au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. Paproski): Nous allons donc revenir à l'étude des questions au *Feuilleton*.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, nous répondons aujourd'hui aux questions n°s 410 et 412.

[*Texte*]

Question n° 410—**M. Barrett:**

Le ministre du Commerce international tient-il une liste de membres tiers supporteurs de l'Accord de libre-échange nord-américain, et, dans l'affirmative, a) quels sont les noms de ces compagnies et individus, b) quel matériel, s'il y en a, leur a été envoyé dans le cadre de l'ALENA?